

Règlement du Grand Prix

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 10 octobre 1969. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

FORME DE JEU / Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	96
dont Dames minimum	21
dont WILD CARDS Ligue maximum	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 1.2.1-7 S7.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de 10 WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites pris en compte sera celui au 25 septembre et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du 25 septembre. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : Seront réservées 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Départage : Le départage pour la 1^{re} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve.

Autres places : Départage selon plan informatique ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

INSCRIPTION / Réception de l'inscription avant le 25 septembre à minuit, par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus en indiquant le nom, prénom, n° de licence, et téléphone, mail, obligatoirement accompagné du droit d'engagement. Adultes Non Membres UGOLF - 80 € / Adultes Membres UGOLF - 40€.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le 1^{er} octobre à 12h. La journée d'entraînement est prévue le 9 octobre, sur réservation des départs au Golf. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

REMISE DES PRIX / Classement en brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE / Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Bulletin d'inscription

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TEL. MAIL

DATE DE NAISSANCE CLUB

INDEX LICENCE

DROITS D'INSCRIPTION *comprenant la journée d'entraînement*

Seniors non-abonnés 80€ Seniors abonnés UGOLF 40€

À joindre impérativement à votre inscription,
par chèque, à l'ordre de : **Golf de Seilh**

UGOLF TOULOUSE-SEILH

Route de Grenade - 31840 SEILH

Tél. +33(0)5 62 13 14 14 / contact@exclusivgolf-toulouse-seilh.fr